

# Le contrôle des armes : 16 ans plus tard

Coalition pour le contrôle des armes

www.guncontrol.ca

## LA LOI SUR LES ARMES À FEU

En 1991, une première loi a été adoptée. Bien que celle-ci constituait un progrès indéniable, beaucoup de chemin restait encore à faire. La lutte s'est poursuivie et en 1995, la loi C-68 a été adoptée. Cette dernière a apporté les modifications suivantes :

- Obligation, pour les propriétaires d'armes à feu, de posséder un permis;
- Enregistrement obligatoire des armes à feu;
- Augmentation du nombre de restrictions concernant les armes de poing;
- Interdiction de plusieurs armes d'assaut militaires et armes de poing

La police, les victimes de la violence par arme à feu ainsi que les experts en santé et de la violence conjugale se sont battus pour cette loi jusqu'en Cour suprême du Canada. Le 15 juin 2000, cette instance a confirmé la constitutionnalité de la loi C-68.

## SUCCÈS : 90% DES PROPRIÉTAIRES D'ARMES DÉTIENNENT UN PERMIS; 90% DES ARMES SONT ENREGISTRÉES

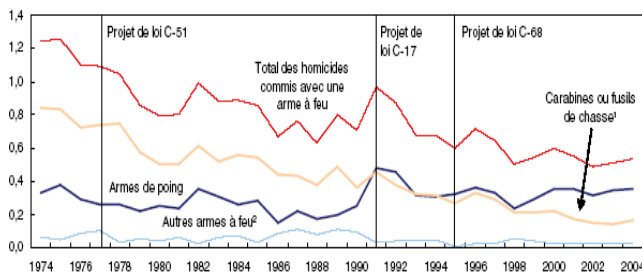
Malgré une opposition virulente, plusieurs obstacles et quelques faux pas, plus de deux millions de propriétaires d'armes à feu possèdent maintenant un permis et plus de sept millions d'armes sont enregistrées. Bien que nos opposants continuent à mettre l'accent sur les personnes qui ne se sont pas pliées à la loi, il est de plus en plus clair que celles-ci appartiennent à une bien faible minorité.

## AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Malgré le fait que la loi ne soit pas encore complètement mise en oeuvre, il existe des preuves qu'elle fonctionne :

- Le taux de décès par arme à feu est à son plus bas depuis 30 ans : comparativement à 1995, 333 personnes de moins meurent chaque année;
- Bien que le taux d'homicides avec **carabine ou fusil de chasse** diminué que de 50%, le taux d'homicides avec d'atre arme a feu, lui, n'a diminué pas
- Les lois sur les armes à feu de 1991 et de 1995 mettent l'accent sur ces types d'armes.
- Le nombre d'homicides par arme de poing est demeuré relativement constant (à cause du problème de contrebande d'armes).

Taux pour 100 000 habitants



1. Inclut les carabines et les fusils de chasse à canon tronqué.

2. Inclut les armes de type arme à feu, comme les pistolets gounjeurs et les fusils à plomb, ainsi que les type inconnus d'arme à feu  
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique, Enquête sur les homicides, 2004

| Année                                 | 1995 | Année la plus récente | Change |
|---------------------------------------|------|-----------------------|--------|
| <b>Total des décès par arme à feu</b> |      | <b>2003</b>           |        |
| Nombre                                | 1125 | 792                   | -29.6% |

|  |      |             |        |
|--|------|-------------|--------|
| Taux par 100 000   | 3.8  | 2.5         | -34.2% |
| <b>Homicides avec arme à feu</b>                           |      | <b>2004</b> |        |
| Nombre   | 176  | 172         | -2.3%  |
| Taux par 100 000   | 0.6  | 0.5         | -16.7% |
| <b>Homicides avec carabine ou fusil de chasse</b>          |      |             |        |
| Nombre   | 61   | 37          | -39.3% |
| Taux par 100 000   | 0.2  | 0.1         | -50.0% |
| <b>Homicides avec d'autres armes (arme de poing, etc.)</b> |      |             |        |
| Nombre   | 115  | 135         | 17.4%  |
| Taux par 100 000   | 0.4  | 0.4         | 0.0%   |
| <b>Homicides sans arme à feu</b>                           |      |             |        |
| Nombre   | 412  | 450         | 9.2%   |
| Taux par 100 000   | 1.4  | 1.4         | 0.0%   |
| <b>Fémicides avec arme à feu</b>                           |      | <b>2004</b> |        |
| Nombre   | 43   | 32          | -25.6% |
| Taux par 100 000   | 0.3  | 0.2         | -33.3% |
| Fémicides sans arme à feu                                  |      |             |        |
| Nombre   | 152  | 166         | 9.2%   |
| Taux par 100 000   | 1.0  | 1.0         | 0.0%   |
| <b>Vois avec arme à feu</b>                                |      | <b>2003</b> |        |
| Nombre   | 6692 | 3877        | -42.1% |
| Taux par 100 000   | 23   | 12          | -47.8% |

## IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE

D'énormes progrès ont été réalisés : le nombre de décès, blessures et crimes avec arme à feu a diminué de façon substantielle. Ce progrès reflète principalement la diminution du nombre de décès par carabine ou fusil de chasse. Étant donné que ces armes sont celles que l'on retrouve le plus souvent dans les foyers, ce sont celles qui sont le plus souvent utilisées dans les cas de violence conjugale, suicide et accident. La moitié des policiers qui sont tués par arme à feu sont tués avec des armes longues. Dans de mauvaises mains, ces armes peuvent être aussi dangereuses que les armes de poing. Elles doivent donc être contrôlées de façon stricte.

Malgré tout, le problème des armes de poing persiste. Le taux d'homicides par arme de poing n'a pas diminué et dans certaines villes (ex. : Toronto), la problématique des armes de poing illégales semble avoir empiré. Selon le Service de Police de Toronto, Les armes de poing illégales utilisées dans les crimes proviennent à 50% d'armes légalement détenues au pays qui auraient été volées. L'autre moitié sont des armes de contrebande en provenance des États-Unis. Ainsi, nos frontières doivent être mieux contrôlées et nous devons exercer plus de pression sur les États-Unis. Ces derniers possèdent près du tiers de toutes les armes disponibles dans le monde (i.e. approximativement une arme par Américain) et un nombre de décès par arme à feu

très élevé (près de 20 000 par an) et contribuent à la violence au pays ainsi qu'à travers le monde.

### LES ARMES CANADIENNES DEVIENNENT ILLÉGALES

Chaque année au Canada, plus de 5000 armes à feu sont déclarées volées. Souvent, les propriétaires ne prennent pas d'adéquates précautions. Il faut considérer les faits :

- Une des armes à feu utilisées lors de la fusillade du 26 décembre à Toronto qui a tué Jane Creba, 15 ans, et blessé 6 autres personnes avait été volée.
- Entre le 20 juin et le 3 août 2005, 84 armes à feu ont été volées aux environs de Toronto. Plus de la moitié étaient des armes de poing. Une d'entre elles a été utilisée lors d'un meurtre cette année.
- La police a récemment arrêté quatre personnes pour vente d'armes longues sur Internet. La plupart des fusils trouvés ont été retracés à des propriétaires canadiens.
- Un avocat torontois s'est fait voler 14 armes de poing l'an dernier. Une seule a été retrouvée. Elle avait été utilisée lors d'un crime.

Il y a 500,000 armes de poing légalement enregistrées au Canada. Ces armes doivent être contrôlées afin de s'assurer qu'elles ne tombent pas entre les mauvaises mains.

### LE SYSTÈME EST UTILISÉ QUOTIDIENNEMENT

-Le système est un outil important pour prévenir les crimes et mener les enquêtes. Depuis 1998, près de 16 000 permis de possession d'armes à feu ont été refusés ou révoqués.

-La ligne sans frais a reçu 26 000 appels concernant des demandeurs de permis (plusieurs de ces appels sont le résultat de la procédure d'avertissement automatique des conjoints).

-La base de données en ligne des inscriptions a été utilisée en moyenne 5 000 fois par jour par les policiers à travers le pays. Le système a été utilisé afin de rédiger plus de 5 400 déclarations sous serment pour supporter des cas en court l'année dernière.

### LA VALEUR DE LA PRÉVENTION

C'est le Dr Richard Schabas, ancien Médecin légiste en chef de l'Ontario, qui a informé le premier ministre de l'Ontario Mike Harris des risques liés à la diminution des fonds consacrés au testage de l'eau. Dr Schabas a également fait parvenir au gouvernement canadien un avertissement similaire sur le contrôle des armes à feu: « La prévention est rarement séduisante. Le contrôle des armes ne fait pas exception à cette règle. Les décès et blessures évités ne font pas les grands titres des journaux. Il est facile pour les gouvernements de perdre de vue les bénéfices engendrés par les programmes préventifs et d'en diminuer le financement. Le gouvernement de l'Ontario l'a appris de la tragédie de Walkerton, on n'arrête jamais de payer pour les « économies » faites dans le domaine de la prévention...". Les coûts du contrôle des armes doivent être mis en perspective. Par exemple, le gouvernement du Canada a investi plus de 400 millions de dollars dans l'agrandissement d'un segment d'autoroute au Nouveau-Brunswick où 47 personnes ont perdu la vie sur une période de cinq ans. Les armes à feu causent la mort de plus de 1 000 personnes chaque année, alors que la route fait environ 3 000 morts.

### 74% DES CANADIENS APPUIENT LA LOI

L'appui de la population à la loi sur les armes à feu est demeuré solide au cours des dernières années et ce, tant au cœur de la controverse de décembre-janvier 2003 qu'à la suite de campagnes agressives menées par certaines provinces. Les femmes semblent appuyer davantage la loi que les hommes. Bien que les propriétaires d'armes à feu soient divisés sur la question (45% sont pour), la majorité

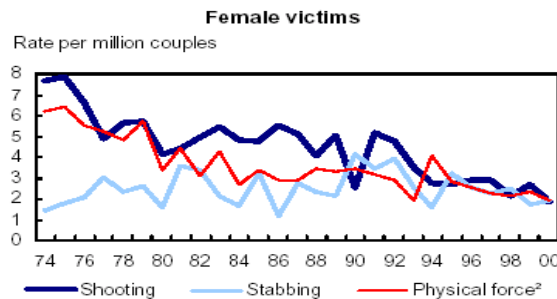
des personnes habitant avec un propriétaire d'armes à feu sont en faveur de la loi (77%). La plupart affirment également que le gouvernement doit poursuivre la mise en œuvre malgré les coûts.

|                    | 2001 | 2003 |
|--------------------|------|------|
| Ensemble du Canada | 77   | 74   |
| Atlantic           | 76   | 74   |
| Québec             | 88   | 85   |
| Montreal           | 88   | 87   |
| Ontario            | 79   | 78   |
| Toronto            | 84   | 78   |
| Manitoba           | 58   | 62   |
| Saskatchewan       | 59   | 49   |
| Alberta            | 60   | 54   |
| British Columbia   | 73   | 66   |
| Vancouver          | 78   | 81   |

### LA LOI EST CRUCIALE AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES FEMMES

Plus de 70 groupes de femmes à travers le Canada ont écrit aux politiciens pour leur dire qu'ils appuient la Loi sur les armes à feu. Les groupes de femmes ont aussi affirmé l'importance de cette loi pour la prévention de la violence faite aux femmes. Parmi les groupes, on retrouve entre autres : le National Association of Women and the Law, le National Action Committee on the Status of Women, le YWCA of Canada, le Provincial Association of Transition Houses of Saskatchewan, le New Brunswick Advisory Committee on the Status of Women, le Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women, le Newfoundland's Provincial Association Against Family Violence, le Manitoba Association of Women's Shelters, le BC/Yukon Society of Transition Houses, la Fédération des femmes du Québec et le Ontario Association of Interval and Transition Houses (OAITH).

Entre 1974 et 2000, les armes à feu constituaient l'arme la plus utilisée lors d'homicides conjugaux. Grâce à des lois plus sévères, l'utilisation des armes à feu lors d'homicides conjugaux a diminuée de façon spectaculaire.



*La Coalition pour le contrôle des armes est une organisation sans but lucratif qui oeuvre afin de réduire le nombre de décès, blessures et crimes par arme à feu. Plus de 350 groupes soutiennent la Coalition, dont : l'Association canadienne des Chefs de police, l'Association canadienne de santé publique, l'Association canadienne de justice pénale, l'Association canadienne des médecins d'urgence, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, Jewish Women International of Canada, la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes et le YWCA du Canada. Pour plus d'information, consultez le [www.guncontrol.ca](http://www.guncontrol.ca).*